

HUIS-HONORIS

1, rue Adolphe Crespin

45000 ORLEANS

Tél : 02.38.15.32.25

huishonoris@gmail.com

www.huis-honoris.com



PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT



L'AN DEUX MILLE VINGT

ET LE DEUX OCTOBRE

A LA DEMANDE DE :

ML CONSEIL, Société par actions simplifiée au capital social de 100,00 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 883 459 307, ayant son siège social à PARIS (75008), 38 Avenue de Wagram, représentée par son Président, Monsieur EMONIDE Lionel, domicilié en cette qualité audit siège.

LEQUEL M'EXPOSE :

Que la société requérante est en cours d'acquisition d'un appartement situé à PARIS (75008), 63 Boulevard de Courcelles.

Que des travaux futurs seront engagés pour la rénovation de ce dernier.

Dès lors et dans le cadre de la sauvegarde de ses droits, tant présents qu'ultérieurs, il me requiert ce jour à l'effet de constater que le système d'évacuation des eaux usées est déjà installé dans l'appartement et les parties communes de l'immeuble, et de mes constatations, dresser procès-verbal.

EN CONSEQUENCE DEFERANT A CETTE REQUISITION

Je, Moranne WEBER, Huissier de Justice associée au sein de la SELARLU HUIS-HONORIS ayant son siège social à ORLEANS (45000), 1 rue Adolphe Crespin, soussignée ;

CERTIFIE m'être rendue ce jour à l'adresse suivante :

- PARIS (75008), 63 Boulevard de Courcelles.

Où là étant à 16H15 (seize heures quinze minutes) et en présence de :

- Monsieur EMONIDE Lionel, Président

J'AI PROCEDE AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

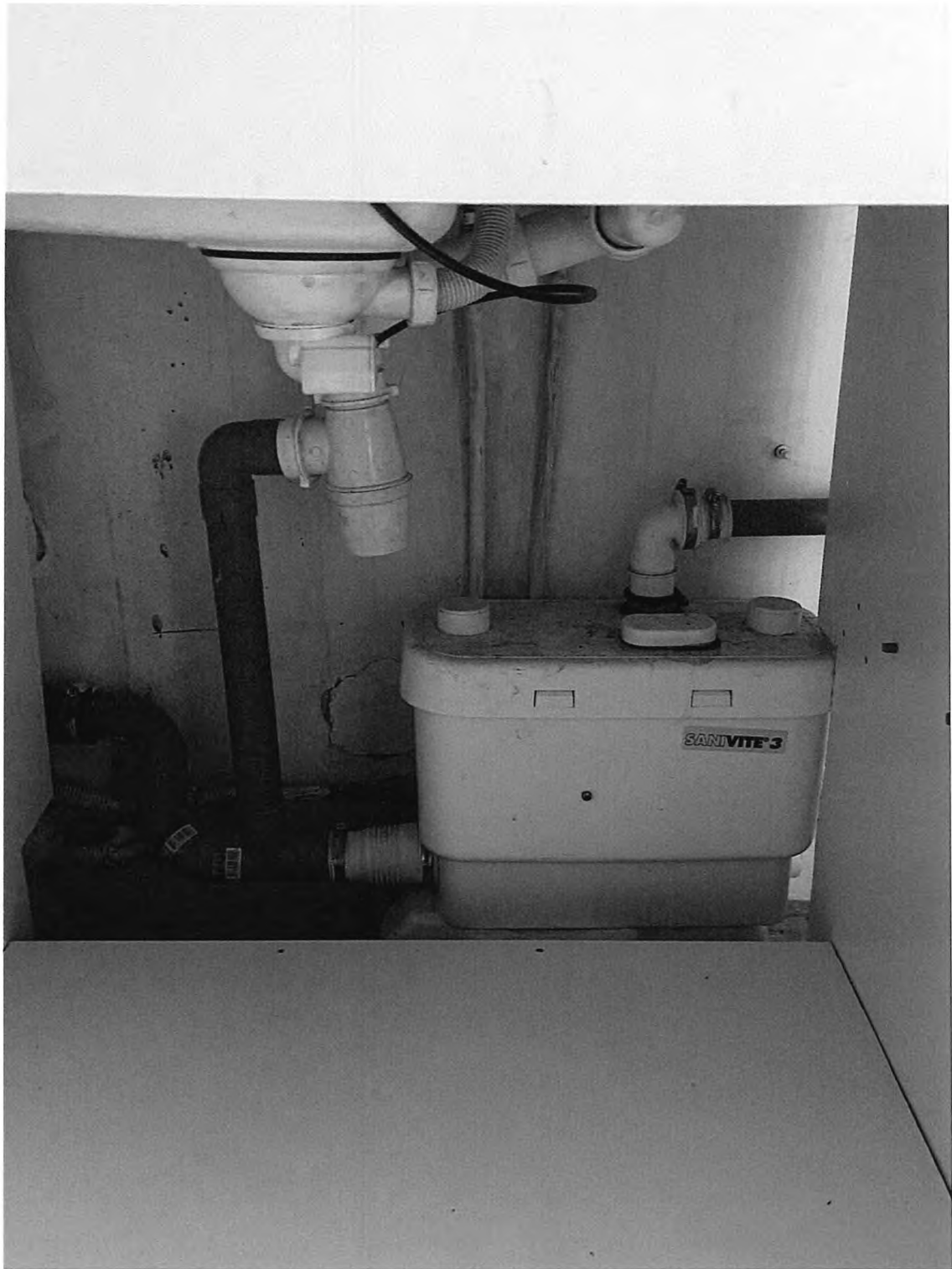
Sur place, je constate sous l'évier le dispositif d'évacuation des eaux usées par la présence d'un SANIBROYEUR de marque SANIVITE.

Je relève que la connexion s'effectue au niveau de l'évier par un tuyau gris.

Un autre tuyau gris est fixé au dispositif puis longe le mur en partie basse pour remonter jusqu'au ballon d'eau. Ce dernier se poursuit sur toute la largeur du mur de l'appartement jusqu'à la porte d'entrée puis traverse le mur pour ressortir dans le couloir.

Le tuyau longe les murs du couloir puis passe à travers le mur attenant à la pièce des WC.

J'effectue alors des photographies numériques que j'insère au présent procès-verbal de constat ci-dessous :











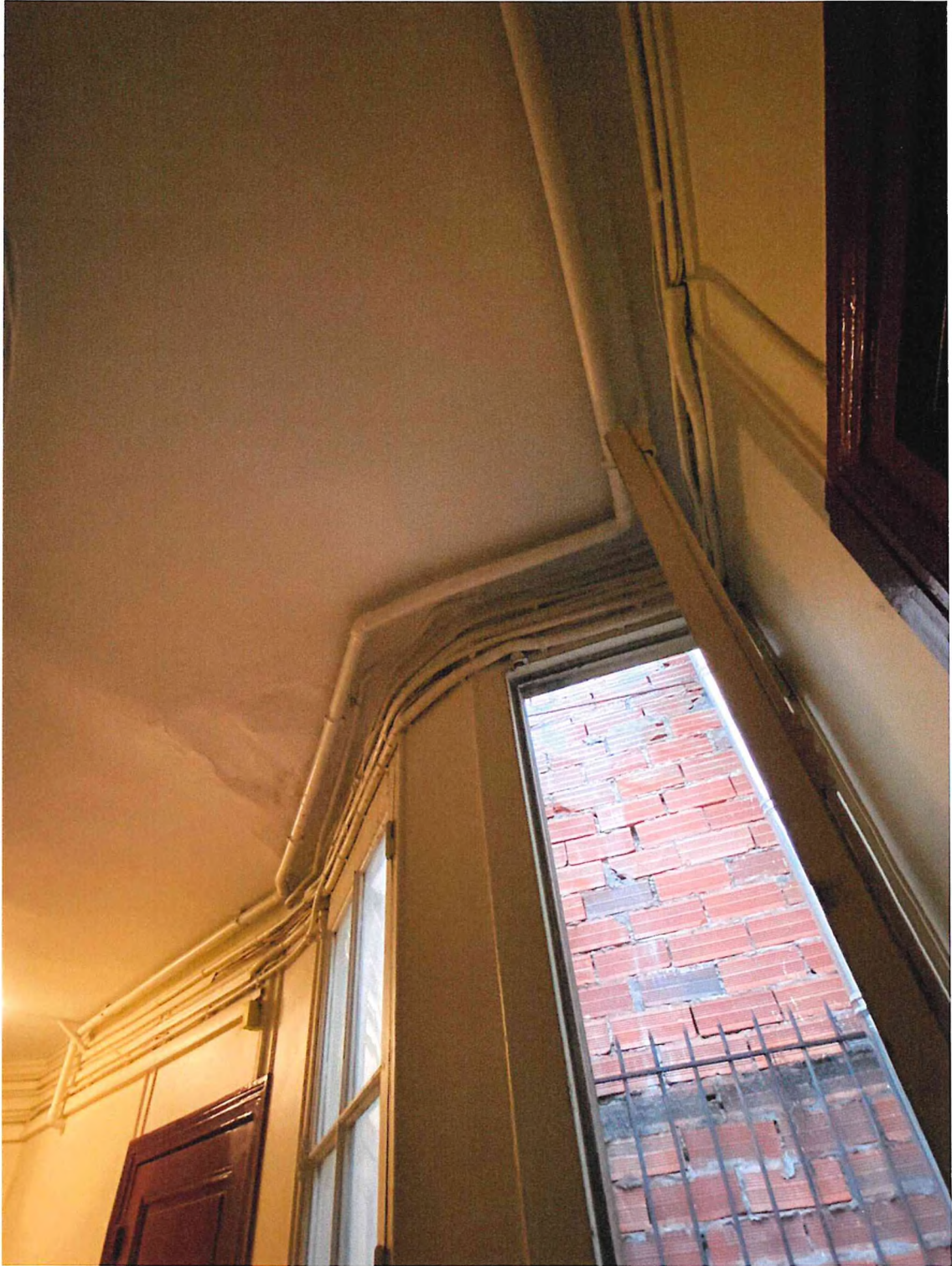
















En foi de quoi et de tout ce qui précède, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de constat pour valoir ce que de droit auquel resteront annexées les photographies numériques prises par mes soins.

Émoluments	221.59
Transport	7.67
1 copie	Gratuite
S/total	229.26
TVA à 20 %	45.85
Enregistrement	14.89
TOTAL	290.00



Moranne WEBER

Acte soumis à la taxe d'enregistrement payable sur encaissement.